



Avril mai 1980 à l'université de Caen

Les raisons de la colère et les premiers incidents avec les forces de l'ordre

Avril 1980, le ministre de l'intérieur Christian Bonnet fait paraître une circulaire visant à « sélectionner » les étudiants étrangers notamment en leur imposant des ressources minimum pour pouvoir étudier en France ; un décret « Imbert », quant à lui, instaure un test de français pour chaque étudiant étranger. Un semblant de mouvement se crée peu avant les vacances de Pâques, une première manifestation a lieu le 13 mars. Parallèlement, le ministre de l'Éducation Christian Beullac veut réformer le statut des MI-SE¹ ; une grève est déclenchée par le SNES notamment. A toutes ces revendications s'ajoute un projet de *carte universitaire* mettant à mal le peu d'autonomie dont disposent les universités.

Au retour des vacances de Pâques, à cause de retenue sur leur salaire suite au mouvement de grève, les pions convoquent une AG le jeudi 24 avril. Celle-ci est assez importante et à son issue, plusieurs centaines de personnes partent déménager le mobilier du rectorat². Quelques vitres sont brisées à l'aide de pierres issues du dépavage de l'aquarium³. Un drapeau noir est hissé sur un bâtiment. Le recteur fait appel à la police et plusieurs dizaines de policiers et CRS investissent le campus. Les incidents débutent vers 18h, des pavés sont lancés contre les forces de l'ordre puis c'est au tour de cocktail Molotov. On notera le fait que deux policiers ont été



obligés de tirer en l'air puis de braquer des manifestants afin de se dégager. Les affrontements se poursuivent dans la nuit et se terminent vers 4h du matin ! Au bout du compte, deux personnes sont interpellées par la police (un chômeur et un professeur du secondaire); côté police, on compte une trentaine de blessés. Le lendemain, une AG est convoquée afin de répondre à l'intervention de la police sur le campus mais aussi de soutenir les deux interpellés. Dès le matin, un cortège descend du campus pour se diriger vers le commissariat central⁴, l'accès à la rue est barré, une barricade est érigée. Des CRS appelés en renfort chargent une première fois et détruisent la barricade. Une nouvelle est érigée devant la chambre de commerce qui ne résiste pas longtemps non plus. L'après midi, un nouveau cortège part du campus pour aller soutenir un des interpellés qui passe au tribunal. Ce cortège est rejoint par des enseignants de la FEN⁵. La pression de la rue fonctionne puisqu'un des interpellés est relâché (l'autre est jugé le mardi 29). Le cortège repart vers le campus où le dépavage de l'aquarium reprend à l'aide de pioches ; une barricade est

¹ Maître d'internat - surveillant d'externat, ancêtre des assistants d'éducation. Le projet prévoit de supprimer la possibilité d'être étudiant et surveillant

² Alors situé sur le campus

³ Surnom de la galerie vitrée à l'époque

⁴ Rue des Jacobins, actuel siège des RG et la police judiciaire

⁵ Fédération de l'Éducation Nationale, première force syndicale dans l'éducation à l'époque. La FSU est issue de la FEN

érigée avec des bancs, un abri bus et des feux de signalisation devant le campus. Environ 200 personnes participent à ces réjouissances. Les CRS arrivent peu après et commencent les charges. La police arrive par le carrefour de la Pigacière et prend à revers les manifestants. Une dizaine d'étudiants sont interpellés et emmenés au commissariat central. On compte encore une trentaine de policiers blessés.

L'université se met en grève

Au retour du week-end, une radio pirate étudiante commence à émettre sur l'agglomération caennaise depuis une antenne disposée sur un toit de l'université. Elle diffuse des informations sur le mouvement et des faux reportages. Plusieurs AG se tiennent sur le campus, UER par UER. Dans la plupart des cas, la grève est votée même en droit ! Ensuite, les étudiants partent rejoindre la manifestation contre la répression organisée par différents syndicats. Des fleurs sont enlevées du monument aux morts de la place de la Résistance, les policiers interpellent les soit disant auteurs, une des interpellées est la responsable MI-SE du SGEN-CFDT.

Le 30 avril, une coordination nationale contre le décret Imbert se tient à Grenoble avec la participation de 20 facs dont Caen. Un appel à la grève nationale est lancé pour le 7 mai.

La traditionnelle manifestation du 1^{er} mai n'est pas unitaire cette année là. La manifestation *officielle* comprenant la CFDT, la CGT, la FEN et l'UNEF part de la maison des syndicats⁶ pour traverser le quartier populaire de la Guérinière. Les étudiants, quant à eux, préfèrent défiler dans le centre ville. Des motards qui protestent contre la vignette automobile se joignent à eux. Les deux cortèges sont à peu près équivalents : 500 à 700 participants.

Après le long pont du 1^{er} mai, les étudiants se retrouvent le lundi 5 mai pour notamment revoter la grève UER par UER ; le président de l'université, lui, appelle à la reprise des cours. Ce vote n'est pas de toute facilité dans certains UER comme en droit où l'UNEF est accusée de manipuler les votes. Finalement, la grève est reconduite. Parallèlement, le bâtiment Lettres est occupé. Les lycéens commencent aussi à se mobiliser notamment au lycée Fresnel où les CRS sont hébergés temporairement. Les lycéens se mettent en grève. Le mardi 6 mai, la revendication des étudiants étrangers revient sur le devant de la scène avec l'occupation symbolique du CEFE⁷ par des étudiants étrangers. Celle-ci se termine dans la soirée « *pour éviter toute provocation* ». Les étudiants en médecine décident à leur tour de rentrer dans le mouvement en votant, fait exceptionnel, la grève⁸.

Le mercredi 7 mai, une journée porte ouverte est organisée par les grévistes. Des débats, des concerts sont organisés, un grand concert de soutien aux pions en grève est organisé à 20h. On parle de tout dans les différents forums qui sont ouverts : du nucléaire, de l'université, de la situation des étrangers. Le phénix est repeint en rose. Cette journée est aussi un test pour la reconduite du mouvement. En sciences, la grève est reconduite ; en droit, les opposants à la grève veulent maintenir le vote par procuration, ce que les grévistes refusent. Le vote sur ces modalités est reporté au lundi suivant mais l'amphi de première année revote la grève par 304 voix contre 66.

Afin de populariser leurs revendications, les étudiants de Caen décident de les porter jusqu'à l'Assemblée Nationale en se relayant à pied. Le jeudi 8 mai, à 10h, un étudiant s'élance du phénix suivi d'une voiture pour prendre la direction de Lisieux. En tout, 50 étudiants vont se relayer pour parcourir les 240 kilomètres qui séparent Caen de Paris. Le même jour, les étudiants apprennent l'abrogation de la

⁶ Récemment construite avenue Charlotte Corday, elle n'est pas encore inaugurée

⁷ Centre d'Etudes Françaises pour les Etrangers situé à l'époque dans le bâtiment Lettres

⁸ 183 pour, 111 contre et 19 abstentions

circulaire Bonnet, ce qui permet à un étudiant étranger de ne pas être menacé de non renouvellement de carte de séjour en cas d'échec au DEUG. Toutefois, cela concerne que les étudiants étrangers déjà en France et non ceux qui appelés à venir. Les grévistes proposent donc de continuer le mouvement lors des AG du lundi suivant. Le bâtiment Lettres ferment pour la première fois depuis le 1^{er} mai.

Le lundi 12 mai, de nombreux étudiants reviennent sur le campus, qu'ils soient grévistes ou pas. Le président de l'université a appelé les étudiants à revenir en cours, le ministre Beullac a, quant à lui, menacé de reporter les examens si les cours ne reprenaient pas dans le courant de la semaine. Le chantage à la réussite aux examens est une arme souvent utilisée par les ministres lors de crises importantes. Pourtant, la plupart des UER reconduisent le mouvement de grève malgré les menaces qui pèsent sur les examens. Même en droit, la grève est reconduite par 339 voix contre 286 (à ce vote s'ajoute une motion demandant une négociation avec le doyen concernant les modalités de report d'examen).

L'incident de Jussieu et la relance du mouvement

Le mouvement continue donc sur les mêmes revendications et s'installe dans la durée à Caen alors que dans plusieurs autres universités, la tendance est à la reprise. Un événement va pourtant refaire basculer le mouvement. Le mardi 13 mai 1980, la police intervient au sein du campus de Jussieu à Paris, les charges sont violentes, plusieurs manifestants tentent d'échapper aux violences policières. Un chômeur, Alain Begrand, essaye de sortir de l'université, il saute sur le toit d'une galerie d'évacuation, celui-ci cède et il fait une chute de plusieurs mètres. Il décède presque immédiatement. La nouvelle est connue à Caen dans la soirée. Aussitôt, des étudiants se regroupent sur le campus, Radio Pirate appelle à une AG à 21h30 dans le bâtiment Lettres ; près de 400 personnes sont présentes. Une manifestation de protestation est organisée dans la foulée à travers Caen. Celle-ci se passe sans incidents. Mais une fois revenu sur le campus, des étudiants se mettent à dépaver ce qu'il reste de l'aquarium et à fabriquer des cocktails Molotov. Le rectorat est pris immédiatement comme cible à partir de 23h30. Un incendie se déclare dans la salle du courrier, quasiment toutes les vitres sont descendues une à une avec des pierres. Des gendarmes mobiles postés rue de la Délivrande descendent immédiatement et des affrontements ont lieu avec les étudiants. Ils se poursuivent jusqu'à 2 h du matin, les derniers manifestants étant pourchassés dans le Gaillon puis les fossés Saint Julien. Les grandes lacrymogènes ne suffisant pas, les forces de l'ordre ont utilisé des grenades offensives ! Une dizaine de personnes sont interpellées par les forces de l'ordre dont 6 qui étaient dans une voiture remplis de projectiles. Deux manifestants sont finalement incarcérés en vertu de la loi anti casseurs. Deux CRS sont blessés au cours des affrontements. Le lendemain, une nouvelle manifestation de protestation est organisée avec cette fois l'appui de syndicats. A 18h, près de 700 personnes s'élancent de la place Saint Pierre puis se dirigent vers le palais de justice gardé de l'intérieur par les CRS. Les murs du tribunal sont tagués abondamment. Le cortège repart en centre ville puis se dissout place Saint Pierre en appelant à une assemblée populaire de ville le soir au hall Sorel afin de coordonner les différents secteurs en lutte.

Le ministre de l'Education décide d'annuler le 15 mai les épreuves du CAPES dans 6 disciplines suite aux incidents du 13 mai à Caen. En effet, plusieurs étudiants ont bloqués l'entrée des salles d'examen⁹ ou sont intervenus alors que des étudiants étaient en train de composer ; ils en profitent pour détruire des copies. Le lundi 19 mai, les épreuves sont à nouveau reportées car les candidats refusent de composer sous la protection de la police.

⁹ Le gymnase de la Pierre Heuzé gardé par des CRS

La question des examens et la fin du mouvement

Avec la fin du mois, les examens arrivent. Pourtant la grève se poursuit dans plusieurs UER après des votes, souvent à bulletin secret, dans les AG. Mis à part médecine et pharma, le mouvement est reconduit, avec en plus le report des examens. Une AG centrale en amphi Daure le 19 mai décide de détourner la circulation devant le campus afin distribuer des tracts¹⁰. La circulation est rétablie vers 19h30.

La question des examens devient de plus en plus le sujet central des AG, le président de l'université demande d'ailleurs aux directeurs d'UER un nouveau calendrier. Quand aux étudiants, la plupart ne sont pas effrayés de passer les examens en septembre. Le jeudi 22 mai, date des prochaines AG est jugé décisif sur la poursuite du mouvement alors que Caen est une des dernières universités en grève dans l'hexagone. Beaucoup d'UER votent le report des examens en septembre/octobre afin de poursuivre la lutte, seules les langues vivantes ont repris les cours. Parallèlement à ces AG, une manifestation de soutien à l'incarcéré de la manif du 13 mai au soir est organisée. Le cortège est parti du campus pour rejoindre la maison d'arrêt où des slogans de solidarité sont lancés. L'ambiance sur le campus change peu à peu, la tendance est quand même à la reprise des cours. Le week-end de la Pentecôte arrive au bon moment pour les anti-grévistes.

Le mardi 27 mai, les étudiants sont présents en masse sur le campus. La plupart des UER décide de la reprise des cours (sciences éco, biologie) ; des calendriers d'examens sont mis en place. Une AG centrale réunissant 900 étudiants en amphi Daure a mis au vote le boycott des examens et la grève générale jusqu'à fin juin. Cette proposition n'a recueilli que 300 voix. Toutefois, la poursuite du mouvement a été votée mais son application devient de plus en plus difficile.

Le mouvement est sur une pente descendante mais d'une manière surprenante, le président de l'université va donner un coup de pouce aux grévistes. Le mercredi 28 mai, il décide tout bonnement de fermer l'université jusqu'à nouvel ordre. Il a pris cette décision après des incidents le matin même par des grévistes qui ont perturbés les cours de sciences éco et de sciences. Deux grenades lacrymogènes ont été lancées et incommodées deux étudiantes. La décision est prise à 12h30 et les étudiants et enseignants, au retour du déjeuner, découvrent stupéfaits la fermeture des locaux. En réaction, des étudiants se réunissent en AG centrale et vote le principe d'AG par UER pour le lundi 2 juin afin que les étudiants puissent s'exprimer sur la plate forme revendicative concernant les modalités d'examen et la réinscription des étudiants étrangers à la rentrée prochaine. Ils appellent aussi le président de l'université à rouvrir les bâtiments. Celui-ci accepte ces demandes après une entrevue avec le comité de mobilisation.

Le lundi 2 juin, les AG sont massives et se prononcent toutes pour l'arrêt du mouvement et la plate forme de modalités d'examens. Une AG centrale se tient à 16h en amphi Daure mais aucune décision n'est prise car les participants estiment que les AG d'UER ont déjà pris des positions. Seul le Droit pose problème car le doyen a proposé un calendrier d'examens qui a été refusé par l'AG ; les étudiants demandant le report des sessions en septembre et octobre. Le président s'oppose au doyen et celui-ci, avec l'appui de ses enseignants, demande sa démission ! L'UER de Droit vote une motion le 4 juin qui exprime « *leur défiance au président de l'université pour son action passée et présente et lui demandent de remettre sa démission* ». Le conflit entre l'UER et la présidence s'éternise, les étudiants ne savent toujours pas quand auront lieu leurs examens en juin. Dans la nuit du 7 au 8 juin, une bouteille enflammée est lancée dans un bureau de l'UER de droit, un incendie s'en suit. L'ambiance est plus que délétère. C'est dans ce climat qu'un conseil exceptionnel de l'université est convoqué le vendredi 13 juin ; le calendrier des examens de droit étant à l'ordre du jour. Finalement, les examens sont reportés en septembre.

Brochure réalisée pour le site Unicaen off [<http://unicaen.free.fr>]

¹⁰ Dénonçant notamment les violences policières